



DDP#100021682

MODIFICATION No 001

La présente modification vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

QUESTION 1. Demande de supprimer les critères obligatoires de minimum 7 ans dans l'industrie et favoriser les soumissionnaires avec 15 ans. Cela donnera l'occasion de soumettre des offres compétitives et équitables à la DDP.

RÉPONSE 1. L'intégration des critères d'évaluation technique obligatoires et cotés donne la possibilité de prendre en compte des facteurs autres que l'offre la plus basse et permet au ministère d'identifier le meilleur fournisseur qui répond à nos besoins, ce qui se traduit par la meilleure valeur pour l'État. Donc, les critères d'évaluation restent tels quels.